

## L'agglo Foix-Varilhes recrute

### **Un/-e responsable du multi-accueil de Montgailhard à temps complet**

Dans un environnement exceptionnel au pied des Pyrénées et à moins d'une heure de la métropole toulousaine, L'agglo Foix-Varilhes, jeune intercommunalité créée en 2017, est l'unique communauté d'agglomération du département de l'Ariège. Composée de 42 communes dont Foix, ville-préfecture, L'agglo Foix-Varilhes exerce une vingtaine de compétences articulées autour d'un ambitieux projet de territoire qui combine attractivité, solidarités et transitions, au service de ses 33 000 habitants

Les services de L'agglo, structurés en 9 pôles et composés de 200 collaborateurs, incarnent et mettent en œuvre cette ambition. Un dialogue social de qualité, constructif et apaisé, permet d'aborder avec pragmatisme et dans une recherche de progrès constant les sujets ayant trait à l'organisation et à la qualité de vie au travail.

Parmi les pôles opérationnels, le pôle petite enfance, enfance, jeunesse porte notamment 6 multi-accueils. Le poste vacant, objet de l'annonce, est basé à Montgailhard.

#### **Description du poste**

Un poste de responsable en multi-accueil, relevant du grade d'éducateur de jeunes enfants (A) est vacant sur la structure de L'agglo à Montgailhard.

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 10 personnes. Le/la responsable assure la mise en œuvre et le suivi du projet pédagogique de l'établissement, impliquant la gestion éducative, pédagogique, logistique, administrative, financière et technique de la structure, d'une capacité de 30 places. Le/la responsable est positionné(e) sous la hiérarchie de la directrice du pôle petite enfance, enfance et jeunesse.

#### **Activités principales**

- Encadrer, animer et coordonner l'équipe du multi-accueil
- Accueillir et informer les familles
- Veiller au respect des besoins des enfants, de leur bien-être
- Organiser et contrôler les soins et la surveillance médicale en lien avec l'infirmière, conduire des actions de prévention, mettre en œuvre les PAI
- Assurer la préparation et le suivi du budget, le suivi de la facturation et de la sous-régie
- Assurer la gestion de la structure : dossiers d'inscription en lien avec le guichet unique, statistiques Caf, rapport d'activité, besoins en équipement, stocks, etc.
- Travailler en concertation avec les autres structures petite enfance et enfance de l'établissement, développer et animer des partenariats locaux

#### **Profil recherché**

- Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants exigé
- Concours de la fonction publique territoriale souhaité
- Expérience significative en multi-accueil exigée, sur poste de responsable souhaitée
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics
- Aisance informatique (messagerie, word, excel, logiciel Berger Levrault)
- Grandes qualités relationnelles : écoute, communication, médiation et discrétion
- Dynamique, capacité d'adaptation, sens des responsabilités et organisation.
- Permis B exigé.

## **Recrutement**

Date limite de candidature : 2 août 2024

Date de prise de fonction : 9 septembre 2024

Cadre d'emploi : éducateur de jeunes enfants (A)

Type de recrutement : mobilité interne, mutation, portabilité CDI, ou à défaut, CDD d'un à trois ans

Rémunération : statutaire, régime indemnitaire, CNAS, titres restaurants, participation mutuelle et prévoyance labellisées

Lieu de travail : 9 rue du stade 09330 Montgailhard

Temps de travail : 35 à 39h hebdomadaires (selon choix individuel de l'agent recruté), du lundi au vendredi, dont RTT.

Réunions 1 à 2 fois par mois, à raison de 2h par réunion, après la fermeture du service

## **Candidatures à adresser**

A adresser à l'attention de Monsieur le Président de L'agglo Foix-Varilhes, 1A Avenue du général de Gaulle, 09000 Foix

Par mèl au pôle ressources humaines : [rh@agglo-pfv.fr](mailto:rh@agglo-pfv.fr)

## Documents à fournir :

- Curriculum à jour
- Lettre de motivation
- Pour les fonctionnaires, le dernier arrêté de situation
- Le cas échéant, attestation de perception d'indemnité de rupture conventionnelle par un employeur public, datant de moins de 6 ans

*Conformément au RGPD, il est précisé que l'étude des candidatures est assurée par la directrice générale adjointe des services – DRH-DSI et le directeur du pôle finances.*